

PRÉSENTATION BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025

COMMUNE DE MOISSAC VALLÉE FRANÇAISE

Cette note présente de manière brève et synthétique les BP de la commune de Moissac Vallée Française pour l'année 2025.

Afin de préciser le contexte :

- La commune gère **trois budgets séparés** pour :
 - le fonctionnement et les investissements de la commune (incluant l'école, les locaux et les espaces communaux, la voirie communale, le personnel communal, ...)
 - la fourniture d'eau potable aux habitants et l'assainissement sur certaines zones (AEP)
 - le village de vacances dont la commune est propriétaire et pour lequel elle fait appel à un gestionnaire délégué via une délégation de service public (DSP).
- Les budgets prévisionnels 2025 ont été votés au Conseil Municipal du 31 mars 2025.

Budgets Prévisionnels 2025 de la commune (montants TTC)

Budget de fonctionnement : 428 151,09 € (2024 : 433 194,22 €)

Budget d'investissement : 411 902,75 € (2024 : 411 902,75 €)

Encours de la dette au 01/01/25 : 120 964,00 €

Échéance annuelle de la dette : 18 000,00 €

Capacité d'autofinancement prévisionnelle 75 000,00 €

Effectifs de la collectivité et charges de personnels

- personnel titulaire : 0,50 ETP, charges 16 000€
- personnel non titulaire : 1,75 ETP, charges 40 000€

Taxes locales

- Taux dépendants de la Commune : *inchangés sur décision du Conseil Municipal*
 - Taxe foncière bâti : 11,15%
 - Taxe foncière non bâti : 196,76%
 - Taxe d'habitation : 10,75%
- Taux dépendants du Conseil Départemental de la Lozère
 - Taxe foncière bâti : 23,13%

En 2025, les principaux investissements sont consacrés aux items suivants :

- Travaux de voirie (59 100€)
- Aménagement de l'aire de jeux - rampe d'accès et garde-corps (35 700€)
- Aménagement des temples (33 500€)
- Travaux de rénovation thermique sur le bâtiment de l'école (50 000€)

PRÉSENTATION DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025

AEP DE MOISSAC VALLÉE FRANÇAISE

Cette note présente de manière brève et synthétique les BP 2025 pour l'AEP (Assainissement Eau Potable) de Moissac Vallée Française.

Afin de préciser le contexte :

- La commune gère **trois budgets séparés** pour :
 - le fonctionnement et les investissements de la commune (incluant l'école, les locaux et les espaces communaux, la voirie communale, le personnel communal, ...)
 - la fourniture d'eau potable aux habitants et l'assainissement sur certaines zones (AEP)
 - le village de vacances dont la commune est propriétaire et pour lequel elle fait appel à un gestionnaire délégué via une délégation de service public (DSP).
- Les budgets prévisionnels 2025 ont été votés au Conseil Municipal du 31 mars 2025.

Budgets prévisionnels 2025 AEP (montants HT)

Budget de fonctionnement : 101 431,00 € (2024 : 137 050,00 €)

Budget d'investissement : 145 287,60 € (2024 : 126 986,81 €)

Encours de la dette au 01/01/25 : 153 170 €

Échéance annuelle : 18 590 €

La commune doit investir pour rénover et étendre son réseau AEP.

En 2025 :

- La commune termine la phase 2 de la cartographie de son réseau AEP avec le déploiement de la télégestion des principaux équipements du réseau (14 000€).
- La commune va remettre en état deux anciens réservoirs AEP désaffectés afin de mettre à disposition des pompiers des moyens de stockage en eau sur le secteur de la corniche des cévennes, dans le cadre de la défense extérieure contre les incendies DECI (21 626€)
- La commune étend son réseau AEP afin de desservir les nouvelles constructions (24 600€).

PRÉSENTATION DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025

VILLAGE DE VACANCES DE MOISSAC VALLÉE FRANÇAISE

Cette note présente de manière brève et synthétique les budgets prévisionnel 2025 du Village de Vacances de Moissac Vallée française.

Afin de préciser le contexte :

- La commune gère **trois budgets séparés** pour :
 - le fonctionnement et les investissements de la commune (incluant l'école, les locaux et les espaces communaux, la voirie communale, le personnel communal, ...)
 - la fourniture d'eau potable aux habitants et l'assainissement sur certaines zones (AEP)
 - le village de vacances dont la commune est propriétaire et pour lequel elle fait appel à un gestionnaire délégué via une délégation de service public (DSP) se terminant le 31/12/2027.
- Les budgets prévisionnels 2025 ont été votés au Conseil Municipal du 31 mars 2025.

Budgets prévisionnels 2025 du Village de Vacances (montants HT)

Budget de fonctionnement : 37 610,00 € (2024 : 36 610,00 €)

Budget d'investissement : 154 530,10 € (2024 : 192 656,26 €)

Encours de la dette au 01/01/25 : 78 839 €

Échéance annuelle : 10 000 €

Capacité d'autofinancement prévisionnelle : 11 599,27 €

En 2025, le budget d'investissement comprend :

- Les travaux de sécurisation de la piscine (80 000€)
- Le lancement des études concernant la phase 2 des travaux de rénovation du village de vacances (41 600€)
- Divers travaux d'aménagement (11 855€)
- Les études de préparation du renouvellement de la DSP (3 000€)